

Nombre de Conseillers Communautaires :

- en exercice : 82
- présents titulaires : 66
- présents suppléants : 1
- procurations : 11
- suffrages exprimés : 78

DELIBERATION n° 2020/133

L'an deux mille vingt, le 13 octobre à dix-neuf heures, en séance publique à la salle des fêtes de Lannemezan, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan, légalement convoqué dans les délais prescrits par M. Bernard PLANO, Président de la communauté de communes du Plateau de Lannemezan. Monsieur Pierre DUMAINE a été désigné secrétaire de séance.

Présents titulaires : Lionel CAZAUX, Pascale LEONARD, Bruno FOURCADE, Roger RIGOBERT LACOME, Albert BEGUE, Philippe SOLAZ, Fabienne LOHOU BOLZER, Maryvonne HEGUY, Hervé CARRERE, Francis ESCUDE, Christophe MUSE, Jean-Marc BEGUE, Jean-Claude JACOMET, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Jean-Paul LARAN, Pascal LACHAUD, Jean-Bernard COLOMES, Jean-Marc DUPOUY, Jean-Marie VIGNES, Alain PIASER, Noël ABADIE, Catherine CORREGE, Bernadette GACHASSIN, Romain CAUCHOIS, Ludovic PONTICO, Véronique MOUNIC, Christine MONLEZUN, Martine LABAT, Jean-Yves BOUSSIER, Céline CASSAGNEAU, Nicolas COLOMES, Patricia CORREGE, André QUINON, Serge SOHIER, Alain DASQUE, Geneviève PFLIMLIN, Bernard PLANO, Carine VIDAL, Pierre DUMAINE, Robert MONZANI, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Cindy SIBE, Jean-Pierre CABOS, Sandrine DURAN, Isabelle ORTE, Laurent LAGES, Sylvie ORTEGA, Dominique DEMIMUID, Christine FAUGERE, Chrystelle MAUPAS, Dominique ZAPPAROLI, André DUPOUTS, Véronique MAZOUÉ, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, Joël DEVAUD, Elisa PANOFRE, Aimé COURTADE, Valérie DUPLAN, Jean-Paul COMPAGNET, André RECURT, Joëlle ABADIE et François DABEZIES.

Présents suppléant : Julien HEUX

Titulaires ayant donné procuration : Maurice LOUDET commune de La Barthe de Neste ayant donné pouvoir à Philippe SOLAZ, Jean-Marc GRANIE commune de ESPECHE ayant donné pouvoir à Christine FAUGERE, Jean-Charles LAUREYS commune de Galez ayant donné pouvoir à Martine LABAT, Gisèle ROUILLON commune de Lannemezan ayant donné pouvoir à Pierre DUMAINE, Françoise PIQUE commune de Lannemezan ayant donné pouvoir à Isabelle ORTE, Jean Marie DA BENTA commune de Lannemezan ayant donné pouvoir à Robert MONZANI, Jean-Marc BABOU commune de Lannemezan ayant donné pouvoir à Sandrine DURAN, Philippe LACOSTE commune de Lannemezan ayant donné pouvoir à Laurent LAGES, Guy RAYNAL commune de Réjaumont ayant donné pouvoir à Joël DEVAUD, Gérard SABATHIE commune de Sentous ayant donné pouvoir à Dominique DEMIMUID et Didier FAVARO commune d'Uglas ayant donné pouvoir à Elisa PANOFRE.

Absents excusés : Xavier SARNIGUET, Fabienne ROYO, Nathalie SALCUNI, Alain MAILLE et Joëlle VIGNEAUX,

Objet : Election des membres de la commission thématiques intercommunale

Vu la loi engagement et proximité du 27 décembre 2019 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22, L. 5211-1 et L. 5211-40-1 ;

Vu l'appel à candidature effectué au niveau de toutes les communes ;

Considérant les objectifs du pacte de gouvernance débattu entre les communes et la communauté de commune ;

Vu les résultats du scrutin ;

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20201013-2020-133-DE
Date de télétransmission : 22/10/2020
Date de réception préfecture : 22/10/2020

Considérant qu'au regard de l'article énoncé ci-dessus la composition des commissions a fait l'objet d'une répartition équilibrée visant à permettre l'expression pluraliste des élus ;
 Considérant que le conseil communautaire peut prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres selon des modalités qu'il détermine ;
 Considérant que le conseil communautaire a souhaité permettre à chaque commune de bénéficier d'une possibilité de représentation par un conseiller municipal dans les mêmes conditions que les conseillers communautaires,

LE CONSEIL

A l'unanimité des voix exprimées,

DÉCIDE

De proclamer les conseillers communautaires ou conseillers municipaux des communes membres de la CCPL suivants élus membres des commissions thématiques suivantes :

Commission Développement et attractivité	
Roger LACOME	Asque
Albert BEGUE	Avezac-Prat-Lahitte
Jean-Paul CAMPISTROUS	Bazus-Neste
Pascale FORGUES	Benqué-Molère
Arnaud DELAS	Bonrepos
Christine LEMANT	Bulan
Pascal LACHAUD	Capvern
Jean-Bernard COLOMES	Capvern
Jean-Marie VIGNES	Castillon
Alain PIASER	Clarens
Catherine CORREGE	Escala
Bernadette GACHASSIN	Esconnets
Anatoly VOROBIOFF	Escots
Ludovic PONTICO	Esparros
William SOYER	Galan
Martine LABAT	Galan
Cindy SIBE	Lannemezan
Pierre DUMAINE	Lannemezan
Nicolas TOURON	Lannemezan
Dominique DEMIMUID	Libaros
Chrystelle MAUPAS	Lortet
Christiane ROTGE	Montoussé
Olivier REGIPA	Péré
Valérie DUPLAN	Saint-Arroman
Jean-Paul COMPAGNET	Sarlabous
Isabelle FOUQUET	Sentous
Daniel CLARENS	Tajan
André NOGUES	Tournous Devant

Commission Environnement et transition verte	
Lionel CAZAUX	Arné
Stéphane SARRAT	Asque
Fabienne LOHOU BOLZER	La Barthe de Neste
Maurice LOUDET	La Barthe de Neste
Joy ROA VASQUEZ	Batsère
Francis ESCUDE	Bazus Neste
Laurence BROSSIER	Benqué Molère
Xavier SARNIGUET	Campistrous
Patrice DE BORDEAUX	Capvern
Sylvie BORDES	Clarens
François VINSONNEAU	Escala
Romain CAUCHOIS	Escots
Michèle POUILLY	Fréchendets
Anne-Marie LAGLEYSE	Galan
Sylvie DAJAS	Hèches
Jean-Claude FACHAN	Houeydets
Serge SOHIER	Izaux
Jean-Pierre CABOS	Lannemezan
Jacqueline ALFONSO	Lannemezan
Dominique DEMIMUID	Libaros
Christine FAUGERE	Lomné
Chrystelle MAUPAS	Lortet
Dominique ZAPPAROLI	Lutilhous
Séverine ZAMPAR	Montastruc
Alain DASSAIN	Montoussé
Marc DUCOURNEAU	Pinas
Jean-Paul PERISSE	Recurt
Aimé COURTADE	Sabarros
Isabelle FOUQUET	Sentous
André RECURT	Tajan
Jean-Michel VIAU	Tilhouse
Didier FAVARO	Uglas

Commission action sociale	
Nathalie URCELAY	Avezac-Prat-Lahitte
Maryvonne HEGUY	La Barthe de Neste
Maryse SENSEBE	Batsère
Viviane BARBAZAN	Bonnemazon
Régine SARRAT	Bourg de Bigorre
Fabienne ROYO	Capvern
Jean-Bernard COLOMES	Capvern
Nathalie PRENGARBE	Castelbajac
Jean-Yves ARTIGALA	Chelle Spou
Véronique MOUNIC	Espieilh
Aurélié MALAPLATE	Galez
Danièle VIDAL	Gazave
Séverine MARMOUGET	Lagrange
Jean-Marie DA BENTA	Lannemezan

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20201013-2020-133-DE
Date de télétransmission : 22/10/2020
Date de réception préfecture : 22/10/2020

Françoise PIQUE	Lannemezan
Isabelle ORTE	Lannemezan
Laurent LAGES	Lannemezan
Carine VIDAL	Lannemezan
Hasma FALCONE	Mauvezin
Coralie DOSSAT	Montastruc
Elisa PANOFRE	Recurt
Evelyne DESSAINT	Réjaumont
Valérie DUPLAN	Saint-Arroman
Stéphanie OBISPO	Tajan
Joëlle ABADIE	Tilhouse

Commission Cohésion et solidarité territoriale	
Lionel CAZAUX	Arné
Bruno FOURCADE	Artiguemy
Roger LACOME	Asque
Davy SERRES	Avezac Prat Lahitte
Michel LATOUR	Bazus Neste
Jean-Marc BEGUE	Bonnemazon
Jean-Claude JACOMET	Bonrepos
Régine SARRAT	Bourg de Bigorre
Rose-Marie COLOMES	Bulan
Jean-Claude CLARENS	Campistrous
Jean-Paul LARAN	Capvern
Patricia DELAS	Castelbajac
José DUFFRECHOU	Castillon
Jean-Yves ARTIGALA	Chelle Spou
Alain DUFFO	Escala
Ludovic PONTICO	Esparros
Véronique MOUNIC	Espieilh
Christine MONLEZUN	Fréchendets
Jacques LAUREYS	Galez
Nathalie BOURDALE	Gourgue
André QUINON	Houeydets
Geneviève PFLIMLIN	Laborde
Nathalie SALCUNI	Lagrange
Robert MONZANI	Lannemezan
Jean-Marc BABOU	Lannemezan
Stéphanie LAGLEYZE	Lannemezan
Christine FAUGERE	Lomné
Patrice FOUGA	Lortet
Dominique ZAPPAROLI	Lutilhous
Patrick ABADIE	Mauvezin
Alexandra LELOUEY	Montoussé
Charles RODRIGUES	Péré
Joël DEVAUD	Pinas
Guy RAYNAL	Réjaumont
Jean-Paul COMPAGNET	Sarlabous
François DABEZIES	Tournous Devant

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20201013-2020-133-DE
Date de télétransmission : 22/10/2020
Date de réception préfecture : 22/10/2020

Commission finances évaluation et prospective	
Pascale LEONARD	Arrodets
Bruno FOURCADE	Artiguemy
Roger LACOME	Asque
Albert BEGUE	Avezac Prat Lahitte
Maurice LOUDET	La Barthe de Neste
Philippe SOLAZ	La Barthe de Neste
Hervé CARRERE	Batsère
Francis ESCUDE	Bazus Neste
Jean-Paul LARAN	Capvern
Alain PIASER	Clarens
Catherine CORREGE	Escala
Ludovic PONTICO	Esparros
Jean-Yves BOUSSIER	Galan
Céline CASSAGNEAU	Gazave
Patricia CORREGE	Hèches
Geneviève PFLIMLIN	Laborde
Sandrine DURAN	Lannemezan
Gisèle ROUILLON	Lannemezan
Alain MAILLE	Lannemezan
Sylvie ORTEGA	Lannemezan
Christiane ROTGE	Montoussé
Simone CHERIEF	Pinas
Joëlle ABADIE	Tilhouse
François DABEZIES	Tournous Devant

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO



Affichée le 22 OCT. 2020

Monsieur le Président,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20201013-2020-133-DE
Date de télétransmission : 22/10/2020
Date de réception préfecture : 22/10/2020